



## Délibération n°032

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2014

#### PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DE ONZE ADJOINTS.

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le 28 mars à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHÂTENAY-MALABRY proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10, L.21.21-11 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

- |                              |                       |                          |
|------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| 1. Monsieur SIFFREDI         | 14. Madame SALL       | 27. Monsieur TEIL        |
| 2. Madame FRAISSINET         | 15. Monsieur KORDJANI | 28. Madame SOURY         |
| 3. Monsieur MARTINERIE       | 16. Madame GUILLARD   | 29. Monsieur NAYAGOM     |
| 4. Madame TSILIKAS           | 17. Monsieur FEUGERE  | 30. Madame DEFACQ-MULLER |
| 5. Monsieur BACHELIER        | 18. Madame HELIES     | 31. Monsieur ROLAO       |
| 6. Madame FOMBARON           | 19. Monsieur COQUIN   | 32. Madame LEON          |
| 7. Monsieur SEGAUD           | 20. Madame BOUCHARD   |                          |
| 8. Madame AUDOUIN            | 21. Monsieur LANGERON | 34. Madame AUFFRET       |
| 9. Monsieur GHIGLIONE        | 22. Madame PEYTHIEUX  | 35. Madame DELAUNE       |
| 10. Madame PIQUET-DUCOURNEAU | 23. Monsieur DEBROSSE | 36. Monsieur VERHÉE      |
| 11. Monsieur CANAL           | 24. Madame CHOQUET    | 37. Madame SENE          |
| 12. Madame CHINAN            | 25. Monsieur DEBRAY   | 38. Monsieur VOIRON      |
| 13. Monsieur DE SAINT-JORES  | 26. Madame PUYFAGES   | 39. Madame COLOMER       |

#### ABSENT EXCUSÉ :

Monsieur Jean Marc BALTZER, Conseiller Municipal.

#### PROCURATION :

M. BALTZER Donne procuration à M. ROLAO

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 39  
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 39  
 Nombre de Conseillers Municipaux qui assistent à la séance : 38

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges SIFFREDI, Maire, qui a procédé à l'appel nominal et déclaré les membres du Conseil municipal installés dans leurs fonctions.

La présidence a ensuite été dévolue à Monsieur Michel CANAL, Doyen d'âge, qui a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés : Monsieur SIFFREDI Georges, Madame FRAISSINET Pénélope, Monsieur MARTINERIE Jean-Paul, Madame TSILIKAS

Irène, Monsieur BACHELIER Patrick, Madame FOMBARON Élisabeth, Monsieur SEGAUD Carl, Madame AUDOUIN Sophie, Monsieur GHIGLIONE Jean-Louis, Madame PIQUET-DUCOURNEAU Marianne, Monsieur CANAL Michel, Madame CHINAN Lise, Monsieur DE SAINT-JORES Elie, Madame SALL Dianga, Monsieur KORDJANI Mustapha, Madame GUILLARD Taousse, Monsieur FEUGERE Marc, Madame HELIES Janie-Noële, Monsieur COQUIN Ruddy, Madame BOUCHARD Claudie, Monsieur LANGERON Olivier, Madame PEYTHIEUX Françoise, Monsieur DEBROSSE Gilles, Madame CHOQUET Peggy, Monsieur DEBRAY Franck, Madame PUYFAGES Tatiana, Monsieur TEIL Jean-François, Madame SOURY Zenab, Monsieur NAYAGOM Freddy, Madame DEFACQ-MULLER Mélanie, Monsieur ROLAO Roger, Madame LEON Adeline, Monsieur BALTZER Jean-Marc, Madame AUFFRET Marie-Thérèse, Madame DELAUNE Sylvie, Monsieur VERHÉE Paul, Madame SENE Maty, Monsieur VOIRON Philippe, Madame COLOMER Geneviève, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Le Conseil a désigné Madame Zenab SOURY, Benjamine de l'assemblée, en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur CANAL Michel, doyen d'âge, procède à l'appel des candidatures pour le premier tour de scrutin de l'élection du Maire.

Monsieur Jean-Louis GHIGLIONE, propose la candidature de Monsieur Georges SIFFREDI au nom du groupe « Avec Georges SIFFREDI Notre Ville Avance ».

Madame Sylvie DELAUNE, propose sa candidature au nom du groupe « Agir Autrement pour Châtenay-Malabry ».

## ÉLECTION DU MAIRE

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-8, L.2122.9 et L.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Freddy NAYAGOM et Madame Maty SENE ont été désignés assesseurs.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :.....	39
- Blancs .....	1
- Nuls .....	0
RESTE, pour le suffrage exprimé .....	38
Majorité absolue .....	20

Ont obtenu :

Monsieur SIFFREDI Georges	34 voix
Madame DELAUNE Sylvie .....	4 voix

Monsieur Georges SIFFREDI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire, et a été immédiatement installé.

## FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le nombre des Adjointes au Maire est fixé à 11.

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

## ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Georges SIFFREDI, élu Maire, à l'élection des Adjointes au Maire.

Se sont déclarés candidats :

- Liste du groupe « Avec Georges SIFFREDI Notre Ville Avance » conduite par Monsieur Jean-Louis GHIGLIONE.

## PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : .....	39
- Blancs . .....	5
- Nuls .....	0
RESTE, pour le suffrage exprimé.....	34
Majorité absolue .....	20

Ont obtenu :

Liste du Groupe « Avec Georges SIFFREDI Notre Ville Avance » conduite par Monsieur Jean-Paul MARTINERIE ..... 34 voix

Monsieur Jean-Paul MARTINERIE	1 <sup>er</sup> Adjoint
Madame Pénélope FRAISSINET	2 <sup>ème</sup> Adjoint
Monsieur Patrick BACHELIER	3 <sup>ème</sup> Adjoint
Madame Irène TSILIKAS	4 <sup>ème</sup> Adjoint
Monsieur Carl SEGAUD	5 <sup>ème</sup> Adjoint
Madame Élisabeth FOMBARON	6 <sup>ème</sup> Adjoint
Monsieur Jean-Louis GHIGLIONE	7 <sup>ème</sup> Adjoint
Madame Sophie AUDOUIN	8 <sup>ème</sup> Adjoint
Monsieur Michel CANAL	9 <sup>ème</sup> Adjoint
Madame Marianne PIQUET-DUCOURNEAU	10 <sup>ème</sup> Adjoint
Monsieur Elie DE SAINT-JORES	11 <sup>ème</sup> Adjoint

Les candidats de la liste « Avec Georges SIFFREDI Notre Ville Avance » ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés Adjointes au Maire et immédiatement installés.

Le Présent procès-verbal a été déclaré clos à 20 heures 40 minutes.

**SIGNATURE DES MEMBRES PRÉSENTS**

Le doyen d'âge du Conseil

Le Maire

Le Secrétaire

Les assesseurs

Les Membres du Conseil Municipal